

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/2389-etablir-sa-cartographie-applicative>

Outil (DGOS)

Etablir sa cartographie applicative

Cet outil permet d'établir la cartographie applicative de son Système d'Information. Il sera utile aux DSI/RSI.

Cet outil est extrait des fiches pratiques du guide d'auditabilité du SI : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgos_guide_auditabilite_systemes_information.pdf

Notons également que les établissements sanitaires peuvent décrire leur couverture applicative dans l'oSIS dont l'export constitue une bonne base de cartographie applicative.

Cette publication est particulièrement utile dans le cadre de l'atteinte des prérequis HOP'EN.

Ressources associées

MÉTHODE

Cartographie applicative

↳ Atteindre les prérequis HOP'EN

Glossaire

cartographie applicative

SI

oSIS

Télécharger la production

Commentaires (3)

Pierre Dominique ()

posté le 04/06/2019

La base d'information oSIS est très largement et de plus en plus utilisée pour référencer et décrire les systèmes d'information. Elle a également vocation à gérer les échanges liés au suivi d'un dossier HOP'EN.

L'outil HOP'EN permet d'extraire une description complète des SI d'un groupe d'établissements (GHT)

Afin d'éviter la multiplication des outils concurrents, il serait vivement souhaitable que ce chapitre s'y réfère et que les auteurs participent aux travaux d'analyse et de conception de la prochaine version majeure d'oSIS planifiée en 2020.

ref <https://applications.atih.sante.fr/osis>

ALAIN Didier (Weliom)

posté le 04/06/2019

Bonjour Pierre,

Merci pour ce point de vigilance important. Pour votre parfaite information, sachez que la base de la cartographie de la DGOS est celle, historique, du GMSIH. C'est une version légèrement modifiée qui a été intégrée à oSIS, travaux auxquels les équipes de l'ANAP ont bien entendu participé.

Il ne vous aura pas échappé que cette approche permettant d'établir la carte applicative d'un établissement - réalisée par la même DGOS qui est la MOA d'oSIS - a un angle spécifique lié à l'auditabilité du SI. Elle est donc complémentaire (et non concurrente) des autres vues, notamment, celles d'oSIS.

Enfin, pour finir sur un point de méthode : la carte applicative est spécifique au SI d'une organisation, puisqu'elle représente... Les applications ! Seule la carte fonctionnelle (et encore, dans une certaine mesure) peut avoir une portée générique. C'est donc bien la vue fonctionnelle qui devrait servir de référentiel partagé, et non la vue applicative.

Je ne doute pas que le Ministère nous associera aux travaux d'évolution d'oSIS afin que les références nationales restent cohérentes entre elles.

Didier ALAIN
Directeur Associé
ANAP

Marty Guy (ARS Occitanie)

posté le 06/06/2019

Excel est très répandu mais il existe des établissements qui ne le paye pas (et ils ont raison). J'ai ouvert avec LibreOffice (5.3.0.3), cela se passe bien sauf pour la feuille "1 - Cartographie applicative" où le schéma ne s'affiche que partiellement, évidemment "Document modifiable sous Visio",

Plutôt que Visio qui est rarement disponible, vous pourriez proposer un squelette de schéma produit avec un des logiciels proposés dans le SILL (Socle Interministériel de Logiciels Libres, <http://references.modernisation.gouv.fr/socle-logiciels-libres>). Par exemple, draw.io qui a l'avantage de posséder une version poste de travail et une version en ligne dont on peut sauvegarder localement les productions. <https://about.draw.io/>

Dans la feuille "1 - Prise de connaissance" les cellules contenant "Voir onglet..." pourrait utilement être transformées en lien hyper texte.

En espérant que mes commentaires seront utiles.

Guy Marty
CMSI
ARS Occitanie